

L'écho des Moulins

Maison
paramédicale
en 2012

Programmation
culturelle Jeune Public



Le magazine mensuel de Nouvoitou

N° 34 - Février 2012



Permis de Construire n° PC 3520411 M0003

MAÎTRE D'OUVRAGE	Mairie de Nouvoitou 7 place de l'Église 35110 Nouvoitou	02 99 37 42 71
MAÎTRE D'ŒUVRE	MACHO ARCHITECTES Architectes D.P.L.G. RENNES	02 99 35 03 96
ECONOMISTE	CABINET SAGOT	01 99 10 43 11
B.E.T. FLUIDES	HAY	02 99 83 46 47
BUREAU DE CONTRÔLE	QUALICONSULT	02 99 23 96 94
COORDINATEUR SPS	QUALICONSULT	02 99 23 96 94
Lot 01	Entreprise SARL GROS OUVRIER	02 99 94 41 46
Lot 02	Entreprise SARL MUS & BOUTONNIER	02 99 23 96 94
Lot 03	Entreprise SMP ELANCHAÏM	02 99 53 63 50
Lot 04	Entreprise SARL MONTAIGNE	02 99 78 09 09
Lot 05	Entreprise SARL MONTAIGNE	02 99 53 63 50
Lot 06	Entreprise SARL DOUBLAÏE	02 99 53 63 50
Lot 07	Entreprise SARL DOUBLAÏE	02 99 53 63 50
Lot 08	Entreprise SARL DOUBLAÏE	02 99 53 63 50
Lot 09	Entreprise SARL DOUBLAÏE	02 99 53 63 50
Lot 10	Entreprise SARL DOUBLAÏE	02 99 53 63 50
Lot 11	Entreprise SARL DOUBLAÏE	02 99 53 63 50
Lot 12	Entreprise SARL DOUBLAÏE	02 99 53 63 50

Nouvoitou

Sommaire

- 2 Vie municipale**
- 2 Retour sur...
soirée Téléthon 2011
- 3 Edito du maire
- 3 Permanences
- 3 Autorisations d'urbanisme
- 4 Une maison
paramédicale en 2012
- 6 Aire de jeux de l'école
du Chêne Centenaire :
un air de neuf
- 6 Hommage

- 7 Informations
Communales**
- 7 Une programmation
culturelle jeune public...
Pourquoi ?
- 7 Animation Enfance-
Jeunesse
- 8 Ecole du Chêne
Centenaire : Comme
un poisson dans l'eau
- 8 Médiathèque
« Croq' Livres » : La vie
secrète des arbres
- 8 Théâtre en bus :
« Le roman d'un trader »
- 9 Exposition « Christian
Boulangier »

- 10 Vie associative**
- 10 La JSN Athlétisme s'ouvre
aux adultes
- 10 Vie libre
- 10 Benkadi : Bal africain
- 11 Cours de magie

12 A votre service

12 Agenda de février

n° 34 - mensuel
Février 2012

L'écho des Moulins

Dépôt des articles :
Vos articles sont à fournir
avant le 5 février 2012
pour une parution dans
le prochain Echo des Moulins de mars.
Ils peuvent être envoyés par mail à :
echodesmoulins@nouvoitou.fr

Crédits photos : Mairie de Nouvoitou,
Associations, Fraicher-Matthey, F. Pelhate.

Directeur de la publication
Jean-Marc Legagneur

Chargée de communication
Sandrine Quéméner

ISSN en cours

Conception/réalisation graphique
Grapheti - Rennes © 2012

Votre bulletin municipal fait peau neuve

Né de la volonté des élus de vous informer sur la vie municipale, associative et intercommunale de la commune, « L'écho des Moulins » est aujourd'hui édité à raison de 1 200 exemplaires.

Outil de communication indispensable et complémentaire aux panneaux d'entrée de bourg, au site internet, afiches et plaquettes, à la presse locale... il est chaque mois très attendu de tous. Aussi, après trois années d'existence, la municipalité a lancé une nouvelle consultation sur les prestations de graphisme et d'imprimerie. Après Arcom

Search que nous remercions pour la qualité du travail réalisé, c'est au tour de Graph & Ti que revient la mise en forme du bulletin municipal. Le Colibri étant quant à lui chargé de l'imprimerie.

Nous vous invitons maintenant à la découverte de ces nouvelles pages et attendons vivement vos réactions que vous pouvez nous adresser en mairie ou à echodesmoulins@nouvoitou.fr. Nous vous souhaitons une agréable lecture,

Sandrine Quéméner,
*Conseillère municipale déléguée
à la Communication.*

Retour sur... Soirée Téléthon 2011

Le 3 décembre 2011, le Judogi Club, l'Amicale de magie et Animation Spectacle 35 se sont associés pour offrir un dîner spectacle au profit du Téléthon 2011.

C'était une grande première, tant pour ces associations que pour les membres de l'Amicale de magie qui ont eu en charge d'animer tout le repas en se produisant de table en table. Passé le premier stress tout à fait légitime, Eric, Laurent, Quentin et Jean FIP ont rapidement pris à leur compte ce travail de close-up ou magie rapprochée en s'allouant la sympathie du public mais aussi une admiration bien méritée. C'est avec un travail de pièces, de cordes, de cartes et de balles en éponge qu'ils ont pu montrer tout leur talent, et surtout tout le travail réalisé durant les réunions.

Pendant ce temps, quelques membres du Judogi Club accompagnés de bénévoles, ont assuré l'intendance en s'occupant à la fois de la réalisation du repas mais aussi du service. Si le manque d'expérience a quelquefois prédominé, la bonne volonté portée par la convivialité et la gentillesse des convives a également contribué à donner un caractère très festif et bon enfant à cette œuvre caritative.

Après avoir bien mangé et bien bu, toujours avec modération, Jean-Pierre

alias Jean FIP de son nom de scène, accompagné de toute l'équipe d'Animation Spectacle 35, a présenté leur show magique. Pendant plus d'une heure trente, ils ont enchaîné les tours de corde, d'anneaux, de foulards, d'apparition, de divination, sans oublier les incontournables colombes. Tout un spectacle haut en couleurs où les éclairages de Patrick ont mis en valeur les nombreux costumes de la troupe. Après être passé par le rêve, la poésie, le rire et avoir fait participer quelques spectateurs sur scène, Jean FIP nous a entraîné dans une succession de grandes illusions n'hésitant pas à couper sa partenaire sous les yeux ébahis du public. C'est sous les applaudissements que l'ensemble des organisateurs ont remercié les participants en annonçant le montant de la recette reversée au Téléthon, soit 1 861 €.

Encore un grand merci à tous les commerçants, artisans et professionnels de la santé de Nouvoitou qui nous ont aidés, sans oublier le comité des fêtes, et Albert Morel, qui pour un soir a été notre « Dédé la frite ».

On vous donne rendez-vous le samedi 8 décembre 2012 pour une nouvelle soirée Téléthon.

Le comité d'organisation.

Edito



De la petite enfance à l'entrée dans la vie active

Les deux nouveaux ateliers Agenda 21 que nous lançons ce début d'année 2012 s'inscrivent dans la programmation issue de notre plan défini fin 2008.

L'atelier « Complexe scolaire de demain », qui je le rappelle, est ouvert à tous quelle que soit la sensibilité de chacun, a pour objectif de constituer autour de l'école du Chêne Centenaire un complexe pertinent. Celui-ci comprendrait une école publique rénovée et dimensionnée en rapport avec les perspectives d'accueil 2017/2025, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), la restauration scolaire et des espaces permettant les activités scolaires et périscolaires.

Nous avons choisi, dans un cadre d'équité et de reconnaissance de la liberté de choix, de donner la possibilité au secteur privé d'implanter une nouvelle école dans ce périmètre. Bien entendu, la décision concerne les différents responsables et nous serons ouverts à toute proposition permettant de répondre aux attentes des familles.

Ce projet se positionne en continuité avec la municipalisation de l'ALSH, l'introduction de plus de 25% de denrées alimentaires biologiques en restauration scolaire, l'adoption d'une politique « circuit court » dans les approvisionnements, entre autres actions mises en œuvre dans le domaine. C'est aussi la maison des Jeunes Actifs et un nouvel espace Jeunes qui viendront compléter dès l'automne 2012 notre action en faveur de nos enfants.

Le dossier « Petite enfance », également travaillé par un atelier Agenda 21, avance et une proposition concrète dans le cadre d'un budget maîtrisé sera prochainement faite pour une offre de 10 à 14 places de crèche. Ce service, construit dans un cadre partenarial, serait accueilli à l'étage du bâtiment médical dont les travaux viennent d'être lancés.

Autant de dossiers ciblant l'élargissement et l'amélioration que les élus, les services et les membres des ateliers Agenda 21 travaillent avec cœur et enthousiasme, dans un cadre budgétaire rigoureux pour le bien vivre des Nouvoitociennes et des Nouvoitociens.

Jean-Marc Legagneur, Maire.



Permanence de Monsieur le Maire :
chaque samedi de 10h à 12h
sur rendez-vous.

Permanence des adjoints :

chaque samedi de 10h à 12h

▼ 4 février :

S. LENFANT (Urbanisme et Environnement)
et P. LEBORGNE (Voirie et Infrastructures)

▼ 11 février :

N. DELSAUX (Enfance et Jeunesse)
et AM. SELLIER (Vie sociale et Emploi)

▼ 18 février :

D. COPPIN (Finances)
et C. FABIEN (Culture et Vie associative)

▼ 25 février :

S. LENFANT (Urbanisme et Environnement)
et P. LEBORGNE (Voirie et Infrastructures)

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2011 :

▼ M. HELOU Lionel, « La Mare » :
remplacement des ouvertures

▼ M. BROUST Thierry « Gérault » :
construction d'une piscine

▼ SCCV Domaine de Bellevue, rue de Vern, construction de 9 maisons
et construction de 16 maisons

▼ Commune de Nouvoitou, place de l'église :
réfection des joints du clocher de l'église

▼ M. LE LIBOUX Jean-Yves, « Fleuriné » :
pose de 2 panneaux solaires

▼ M. ANGER Jean-Michel, Venecelle n°28 :
pose de panneaux photovoltaïques

▼ Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole :
02 99 37 42 71

Permanence de Madame Toutin
le mercredi 8 février de 9h à 12h

▼ Architecte Conseil : 02 99 37 42 71
Permanence de Monsieur Fresneau
le mercredi 8 février de 9h à 12h

Une maison paramédicale en 2012

Questions/Réponses à Jean-Marc Legagneur.



Le projet de maison paramédicale sort de terre depuis quelques semaines. Pourquoi s'être lancé dans ce projet ?

Le développement des services à la population est un élément phare du programme politique sur lequel la population nous a élu. Redynamiser le centre-bourg, dépourvu de commerces, a été notre premier chantier avec d'une part la réouverture de la boulangerie et d'autre part l'installation d'un restaurant et d'une épicerie prévue en octobre prochain. 2013 verra le développement d'un nouveau commerce en lieu et place de l'ancienne cordonnerie jouxtant la mairie. Il est également important que de nouveaux services médicaux et paramédicaux puissent s'implanter facilement pour assurer à la population actuelle et à venir une proximité et une qualité de soin. L'idée de

regrouper différentes professions de santé dans un même bâtiment s'est imposée assez naturellement au regard du caractère pratique et plus lisible pour la population. De même, il a été plus facile de convaincre des professionnels de venir s'implanter dès lors qu'une synergie pouvait naître autour d'un projet commun.

La vocation d'une collectivité n'est pas forcément de porter directement ce type de projet mais sans notre intervention cette opération n'aurait jamais eu lieu, pas dans les mêmes délais en tout cas. C'est aussi le meilleur moyen de s'assurer de la qualité architecturale de la construction et de pouvoir choisir les futurs occupants. Parallèlement, Madame Torel, pharmacienne avait pour projet de délocaliser son officine afin d'accroître sa fonctionnalité et sa visibilité. Elle a choisi de venir en entrée de ville sur la parcelle jouxtant celle de la maison médicale. C'est une grande opportu-

rité pour les deux projets de pouvoir se développer en concomitance. La future pharmacie est le voisin idéal pour notre projet.

Pourquoi avoir choisi cette implantation (ndlr : rue de Domloup à l'entrée du centre bourg) ?

La constitution d'un axe de développement commercial et de services Nord-Sud nous est apparue comme prépondérante. Cela correspond en effet aux habitudes quotidiennes de déplacement des Nouvoitouciens mais c'est également le moyen d'inviter les usagers de la RD 34 à entrer dans notre centre-bourg et à fréquenter ses services et commerces et permettre ainsi leur pérennité. Nous avons également été confrontés aux très faibles disponibilités foncières en centre-bourg. Le site choisi est contraignant par la forme triangulaire de la

vie municipale

parcelle mais offre une exposition et une accessibilité remarquable depuis la RD 34 et la rue de Domloup. Le bâtiment, couplé à celui de la pharmacie, permettra également de constituer un front bâti qualitatif marquant l'entrée du centre-bourg. Cet espace servait préalablement de parking à quelques poids-lourds et n'avait pas de réelle fonction urbaine.

Quelles sont les caractéristiques de ce bâtiment ?

Ce bâtiment de 500 m², en rez-de-chaussée plus un étage, a été conçu par Monsieur Michot, architecte à Rennes, avec les préconisations et conseils du service des Bâtiments de France. Son implantation a été définie dans le but de créer un angle marqué et visible depuis le centre-bourg. Il associera une écriture traditionnelle (appareillage de pierres, claustras bois devant les ouvertures...) avec des volumes et matériaux plus contemporains (zinc sur l'étage, toiture terrasse...). Je suis très fier de la qualité de son architecture qui verra son prolongement naturel avec la pharmacie qui reprend la même écriture (l'architecte du projet est identique) et la même volumétrie. L'harmonie de cet ensemble sera assurée même si ces projets rompent, il est vrai, avec l'architecture plus traditionnelle que nous connaissons dans le centre-bourg.

Qui va occuper les locaux une fois la construction achevée ?

Trouver des professionnels de santé désireux de s'installer en périphérie des grandes villes n'est pas chose aisée. D'autant que nous souhaitons que ceux-ci ne concurrencent pas le corps médical déjà en place et offrent de nouveaux services à la population. A ce titre, Danielle Coppin, adjointe aux finances, épaulée par les services municipaux, a accompli un long travail de recherche.

Après plusieurs mois de discussions, nous sommes sur le point de signer des contrats avec une orthophoniste,



une pédicure-podologue, une diététicienne, une psychologue et une dentiste. Une cellule reste aujourd'hui disponible. Ils seront tous installés en rez-de-chaussée dans des locaux variant de 20 à 80 m² dont ils ont pu décider de l'agencement et du niveau d'équipement.

Ils estiment tous que le développement de leur activité sera grandement facilité par ce regroupement de spécialistes.

Quid de l'étage ?

Un atelier Agenda 21 sur la Petite Enfance, piloté par Nathalie Delsaux, adjointe à la jeunesse, a vu le jour il y a quelques mois. Les réflexions issues de ce groupe de travail ont corroboré celles de l'équipe municipale sur la nécessité et l'opportunité de créer une structure d'accueil collectif pour la petite enfance.

Si ce service est attendu par la population, il n'en demeure pas moins très difficile à assumer financièrement puisque le coût résiduel annuel pour la collectivité a été estimé à 50 000 € pour 10 places créées, pour un service assuré directement par la commune. Nous travaillons actuellement à une solution alternative avec un opérateur privé qui pourrait nous proposer une crèche de 14 berceaux. Dans ce cas, le coût résiduel pour la collectivité serait très nettement inférieur.

L'étage du bâtiment de la maison paramédicale se prête parfaitement à une éventuelle installation de crèche par ses caractéristiques, son implantation et la surface disponible. A noter qu'une terrasse sécurisée de 90 m² s'ajoute aux 150 m² de l'étage. Ce schéma est idéal puisque les deux niveaux sont parfaitement indépendants.

Nous espérons vivement que ce projet de crèche pourra voir le jour.

Combien coûte ce projet ?

La construction coûte 585 000 € HT. Avec les honoraires, le coût du foncier, les frais financiers ce sont 770 000 € qui sont avancés par la collectivité. Cependant, les loyers perçus et la revente de certains locaux (dont l'étage) permettent d'assurer l'équilibre financier de cette opération. L'opération est « blanche » pour la collectivité.

Quand sera-t-il opérationnel ?

La construction durera environ 11 mois, le bâtiment sera donc livré à la fin de cette année. Les praticiens pourront s'installer immédiatement puisque les locaux sont livrés totalement aménagés. C'est une opération utile, qualitative et qui n'impactera pas durablement les finances communales. Elle permettra avant tout d'offrir de nouveaux services aux Nivoitociens.

vie municipale

Aire de jeux de l'école du Chêne Centenaire

Un air de neuf



Au printemps prochain, les enfants de la maternelle bénéficieront d'une aire de jeux plus sûre et plus belle.

Exit les anciennes dalles amortissantes qui ne répondaient plus aux normes et les gravillons du petit train. Place à des dalles neuves, conformes aux normes de sécurité actuelles. Les jeux qui n'étaient plus utilisés et qui présentaient un caractère de dangerosité ont été retirés. Un autre a été déplacé. Cette rénovation, conduite par le service technique communal, a vu le jour grâce aux échanges avec le personnel chargé de la garde des tout-petits, et des enseignants de l'école maternelle.

Et pour éviter les chutes des enfants, le sol de l'espace vert a été nivelé et une nouvelle pelouse a été plantée. Un cheminement a également été réalisé pour se déplacer d'un jeu à l'autre. Il a été recouvert d'un broyat végétal issu de la taille des espaces

verts de la commune. De nouveaux bancs ont été posés et l'ancien grillage a été changé pour une clôture plus résistante.

Le chêne centenaire a également bénéficié, au passage, de soins particuliers. Même si les chênes sont des arbres robustes, ils ont besoin que leurs racines soient maintenues dans une terre souple et aérée. Afin d'éviter les piétinements, un banc a été retiré et le sol a également été recouvert de broyats végétaux.

Stéphane Lenfant,
Adjoint au Maire.

Pratiques

En dehors des horaires de l'école, de la garderie et de l'accueil de loisirs, l'aire de jeux est ouverte à tous les enfants de Nouvoitou !

Hommage



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de **Christian Poirier** survenu en fin d'année 2011. Passionné de l'histoire de ses ancêtres, Christian avait commencé son arbre généalogique qui le mena à Nouvoitou, berceau de la famille Poirier, pour se consacrer par la suite exclusivement à l'histoire de notre commune. Sans y résider, Christian connaissait très bien Nouvoitou, tant sa géographie, son histoire, que son actualité.

Christian Poirier accompagnait en cette fin d'année 2011 l'équipe municipale à la réalisation de deux projets : l'écriture d'un livre sur l'histoire de Nouvoitou et plus particulièrement un chapitre consacré à Nouvoitou sous l'Ancien Régime ainsi que l'organisation d'une soirée sur l'histoire de la commune où il devait intervenir. Là encore son expertise historique était d'une aide précieuse.

Le 10 décembre 2011, lors de notre dernière réunion de travail qui le faisait venir de Nantes où il résidait, Jean-Marc Legagneur avait informé Christian de son souhait de lui remettre lors de la soirée des Vœux du Maire, la médaille d'honneur de Nouvoitou. Il en était très honoré. Ce fut chose faite le vendredi 20 janvier. Jean-Marc Legagneur remis à titre postumum la médaille de Christian à sa famille.

La disparition de Christian Poirier est une très grande perte pour Nouvoitou. Aussi, nous adressons toute notre reconnaissance et tout notre soutien à sa famille.

Sandrine Quéméner,
*Conseillère municipale déléguée
à la Communication.*

informations communales

Une programmation culturelle jeune public...

Pourquoi ?



En philosophie, le mot « culture » désigne ce qui est différent de la nature, ce qui est de l'ordre de l'acquis et non de l'inné.

Tout comme il y a une évolution biologique, il y a une évolution culturelle qui est en partie construite par l'éducation et l'enseignement, en partie seulement car elle comprend aussi une dimension de structuration de l'esprit. Et plus l'esprit sera sollicité jeune, plus sa capacité à intégrer des connais-

sances sera facilitée. Il est toujours plus agréable d'apprendre en s'émerveillant, libéré de toutes contraintes intellectuelles qu'en absorbant un programme scolaire pas toujours adapté à l'évolution de chacun.

Toute manifestation culturelle devrait être mise à la disposition de tous. « La culture pour tous » est un modèle de société démocratique dont nous sommes de fervents défenseurs à Nouvoitou.

La culture pour tous, oui, c'est un beau concept, tout le monde ne peut qu'y adhérer, mais y adhérer ne veut pas dire y accéder. C'est pourquoi, nous vous proposons cette programmation jeune public que vous pouvez découvrir dans la plaquette jointe, une sorte de « pass accès culture », pour les jeunes et les moins jeunes.

Pour la première fois à Nouvoitou, grâce à la volonté de toute l'équipe municipale, mais aussi grâce au travail des services municipaux concernés, nous sommes en mesure de vous proposer un ensemble de spectacles vivants destinés au jeune public, une sorte de patchwork où chacun pourra y trouver son compte, avec un point commun à tous ces spectacles : la qualité.

Christophe Fabien,
Adjoint au Maire.

Animation « Enfance-Jeunesse »

Du côté de l'enfance...

L'équipe d'animation part à la découverte « Des animaux » avec vos enfants : de la préhistoire à aujourd'hui, du nord au sud, de la terre au ciel...

Du côté de la jeunesse...

Nous aurons le plaisir de vous retrouver à compter du **lundi 13 février** au local Jeunes, situé désormais au parc des sports, pour une soirée dinatoire à partir de 18h.

Les programmes sont disponibles depuis le 31 janvier en mairie, sur les sites www.nouvoitou.fr et par mail : animationenfance@nouvoitou.fr ou animationjeunesse@nouvoitou.fr.

Pratiques

Les inscriptions se tiendront au bureau de l'animation Enfance-Jeunesse en mairie les :

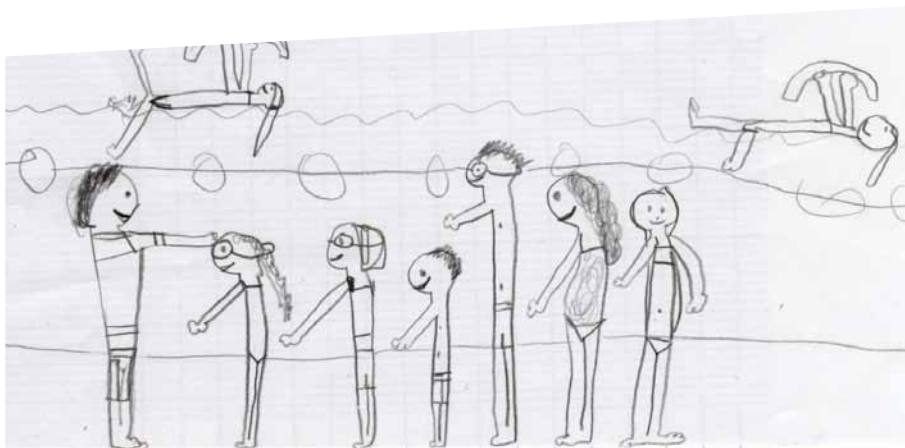
**Mardi 7 février de 15h30 à 17h30,
Mercredi 8 février de 14h30 à 17h,
Jeudi 9 février de 15h30 à 17h30,
Vendredi 10 février de 15h30 à 18h.**

Rappel : il est impératif de remplir le dossier d'inscription pour fréquenter l'accueil de loisirs Enfance-Jeunesse. Les dossiers sont disponibles en mairie, à l'accueil de loisirs et sur le site internet de la commune.



informations communales

Ecole du Chêne Centenaire Comme un poisson dans l'eau....



Chaque vendredi après-midi, les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 se rendent en car à la piscine de Cesson-Sévigné.

Après un passage chronométré et très organisé par les vestiaires, les élèves sont répartis en quatre groupes selon leur aisance dans l'eau.

Au cours des douze séances, les élèves s'entraînent dans le petit et le grand bain.

Il s'agit de leur apprendre différentes entrées dans l'eau (sauter, plonger, être déséquilibré...) ainsi que plusieurs techniques pour se propulser et nager. « J'ai appris qu'il fallait



tourner la tête sur le côté en nageant le crawl » se réjouit Denis.

Les élèves vont progressivement réussir à s'équilibrer à la surface de l'eau et à aller chercher des objets en profondeur.

Nous sommes déjà rendus à mi-parcours et les progrès sont remarquables !

Classe de CE1 et CE2

Théâtre en bus Le Roman d'un trader

Mardi 6 mars 2012 à 20h

TNB Salle Vilar

De Jean-Louis Bauer

Mise en scène et lumières :

Daniel Benoin

Distribution : Paul Charieras, Chris-

tiane Cohendy, Paulo Correia, Lorant

Deutsch, Tcheky Karyo,

Marie-Julie Baup.

Durée : 1h45

Le roman d'un trader décortique, avec drôlerie et férocité, certains ressorts de la haute finance.

La pièce raconte le week-end de panique d'une grande banque où le directeur général apprend qu'un jeune trader a joué 25 milliards ; et qu'il n'y a plus assez de liquidités pour purger l'affaire en douceur. Après avoir cherché en vain l'appui du gouvernement, le directeur général veut sauver sa tête à tout prix...



Tout en étant une oeuvre de pure fiction, la pièce tente de reconstituer les mécanismes d'un scandale financier bien connu ainsi que la gestion de cette crise. Porté par une belle distribution, le roman d'un trader montre l'incroyable gâchis provoqué par le capitalisme financier. « Mon devoir de metteur en scène en contact immédiat avec le monde était de montrer

un spectacle qui aborderait l'arrogance financière et la pulsion de mort qui agitent le système capitaliste » précise Daniel Benoin, directeur du théâtre national de Nice. Programmé la saison dernière, le roman d'un trader n'avait pu être présenté, à la suite du décès du regretté Bernard-Pierre Donnadiou. Son rôle est repris par Tcheky Karyo.

Renseignements et réservations en mairie avant le 24 février 2012 auprès de Véronique Peudenier au : 02 99 37 65 18.

Pratiques

Tarifs «Formule à la carte»

Tarif plein 19,70€

Pour les moins de 18 ans 15,10€

Pour les abonnés/Korrigo Spectacle seul

Tarif plein 17€

Pour les moins de 18 ans 12,50€

informations communales

Exposition Christian Boulanger

Ce sont les œuvres de Christian Boulanger, artiste peintre et jeune retraité vernois que nous aurons le plaisir de voir exposer dans le hall de la Mairie de Nouvoitou du 29 février au 17 mars 2012.

Habitué des expositions, Christian Boulanger est reconnu pour son talent puisqu'il est membre depuis 2010 de l'Académie Internationale « Greci Marino et Del Verbano » en Italie et médaillé d'argent « Arts, Sciences et Lettres » par la Société Académique d'éducation et d'encouragement à Paris, en 2011.

Amateur, autodidacte depuis une vingtaine d'années, il s'adonne désormais en professionnel à sa passion. L'artiste prépare le fond de toile à la brosse, puis travaille l'acrylique au couteau. Entre abstrait et figuratif, selon ses thèmes privilégiés : marine, danse, musique et patrimoine.

Christian Boulanger a commencé

à peindre dans le cadre d'un loisir créatif. Puis la passion s'est affirmée. « J'aime interpeller sans agression, faire découvrir l'univers qui nous entoure tout en laissant une part du voyage et de l'imaginaire », précise Christian Boulanger.

Extrait de son entretien du 5 novembre 2010 pour Ouest France :

De quel style est votre peinture ?

Il y a 20 ans, c'était l'aquarelle et l'encre, plutôt un style figuratif, je peignais un mois ou deux par an, pendant les vacances. Depuis une dizaine d'années, je me suis tourné vers l'acrylique, je m'écarte du figuratif et me situerais plutôt entre figuratif et abstrait. Je peins ce que je ressens, ou le souvenir de ce que j'ai vu, jamais à partir de photos.

A quand remontent vos premières expositions ?

En 1991, les Talents amateurs vernois avec mon épouse Annie qui a décroché aujourd'hui par obligations professionnelles et pour se consacrer à la partie logistique de ma peinture. En remportant ensuite des concours organisés par l'association Couleurs de Bretagne sur le thème de la mise en valeur du patrimoine, je me hasardais pour une première exposition en mairie en 1996. La municipalité de Vern-sur-Seiche faisait alors le choix d'appliquer une politique culturelle en donnant la possibilité aux artistes locaux d'exposer leur travail.

Quel effet ça fait d'être académicien ?

C'est une reconnaissance du travail effectué, cela me booste mais crée plus de devoirs que de droits. Je pense que maintenant on m'attend mais c'est un encouragement au travail. Faisant partie d'une académie, j'ai l'impression d'être pris au sérieux, c'est une ouverture vers d'autres horizons, surtout l'international.

Nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir les œuvres de Christian lors de son vernissage qui aura lieu **Vendredi 9 mars 2012** à 19h à la Mairie de Nouvoitou.

Sandrine Quéméner,
Conseillère municipale déléguée
à la Communication.

« J'entretiens jour après jour cette petite flamme qui m'habite depuis 20 ans, la peinture. Je n'impose rien à la toile, j'échange, je dialogue avec elle. Des ambiances bretonnes et andalouses, des rythmes celtiques et de flamenco, des marines, des scènes de vie composent mon univers de peinture. » »



vie communales

Médiathèque « Croq'Livres » La vie secrète des arbres



Pour clore définitivement l'année de l'arbre à Nouvoitou, une conteuse Anne Delenn est venue un soir de décembre, le vendredi 9, nous conter les arbres à la salle du Tilleul. Dans la plus pure tradition des contes, Anne a su nous captiver en

nous racontant la vie pas forcément reposante du bouleau, la force du chêne, la résistance du grand sapin de Noël. C'est certain, Anne Delenn reviendra nous conter d'autres histoires, d'autres voyages...

Erratum Agenda 2012

Une information erronée s'est malencontreusement glissée en page 25 de l'Agenda 2012, distribué avec le dernier numéro de l'Echo des Moulins. Contrairement à ce qui a été écrit, les infirmières **BRILLAULT Marie-Noëlle**, **GUERRIER Marie-France**, **LEBRIQUER-ERAUD Karine** et **VINARD Morgann** sont installées au 2bis, rue de l'Ab-

baye et vous pouvez les contacter au **02 99 37 30 43**.

SABINE Déborah est installée **14, avenue Jean Langlois - 02 99 62 99 86**.

Le cabinet du **Docteur JEANNEAU Claire** se situe au **2, rue des Bourreliers**. Vous pouvez la joindre au **02 99 37 23 92**.

Nous leur présentons nos excuses.

Commerces itinérants

En complément du marché du samedi matin, la commune accueille des commerçants ambulants chaque semaine en plein cœur du bourg. Réveillez vos papilles à proximité de la boulangerie le mardi avec « Reine Galettes » et le mercredi avec « Pizza Luigi ». Retrouvez également Gilbert Houget, charcutier, Franck Coulant, Pizza Casa et « Les gourmandises de Soizic » le vendredi sur la place haute de l'église.

JSN Football Super Loto

Dimanche 12 février à 14h à la salle des sports.
Ouverture des portes à 12h.

Les lots principaux :

Un bon d'achat de 500 €,

un bon de 200 €,

3 bons de 100 €,

4 bons de 50 €

ainsi qu'un ordinateur portable, un lave-linge, une sèche-linge, une TV écran LCD, un caméscope, un GPS, un aspirateur et de nombreux autres lots.

Au total, 43 tirages et le loto des enfants.

Restauration sur place : boissons, frites, galettes saucisses, crêpes.

Association Vie Libre

Le lundi 20 février 2012
de 20h30 à 21h30
au logis des Cordeliers



vie associative

La JSN Athlétisme s'ouvre aux adultes

Depuis plusieurs années, l'engagement pour la course à pied, à Nouvoitou comme ailleurs, n'a cessé de grandir. Depuis près de 30 ans, le club de la JSN Athlétisme initie et accompagne les enfants et les jeunes adultes à la pratique de l'athlétisme. Mais jusqu'à présent, le club ne proposait pas d'entraînement destiné aux adultes.

Depuis le 9 janvier 2012, sous l'impulsion de son président Christophe Bretaire et du vice-président Pierre Davourie, Bruno Rageau, entraîneur diplômé, propose deux séances d'entraînement hebdomadaire à la course à pied. Ces entraînements s'adressent à toutes les personnes désirant courir, du débutant aux coureurs aguerris.

« Au cours de ma formation et des années de pratique de l'entraînement, j'ai appris à accompagner tous les profils de coureurs. Je m'adapte à la demande de chacun tout en gardant toujours à l'esprit la dynamique de groupe » explique Bruno Rageau.

Christophe Bretaire, dynamique président, complète : « Chaque année, lors du forum des associations, je suis sollicité par des parents d'athlètes ou des adultes qui souhaitent courir dans un club ». Pierre Davourie enchaîne : « Je connais Bruno depuis presque 10 ans, deux de ses fils sont ou ont été licenciés au club. Avec sa compétence et notre envie de faire avancer le club, notre projet ne peut que réussir ».



Pratiques

**Entraînement le mardi soir à 19h
et le dimanche matin à 10h
au stade municipal de Nouvoitou.**

**Contacts :
Christophe Bretaire au 06 32 70 04 82
ou Bruno Rageau au 06 83 85 70 13**

Cours de magie

L'Amicale donne des cours de magie à tous ceux qui souhaitent apprendre des secrets si bien gardés. Voici un entretien avec Arthur qui a décidé de se lancer dans ce long apprentissage.

Quel âge as-tu Arthur et depuis quand t'intéresses-tu à la magie ?

J'ai 13 ans et j'ai commencé à m'intéresser à la magie il y a trois ou quatre ans après avoir acheté un livre sur des tours de cartes.

Qu'est-ce qu'il te plaît dans la magie ?

C'est de voir que les autres ne comprennent pas comment on fait. C'est ce côté mystérieux qui m'intéresse.

Puisque tu avais acheté un livre, pourquoi prendre des cours ?

Pour apprendre d'autres tours. Je me

suis aperçu qu'il fallait surtout apprendre des techniques souvent difficiles pour pouvoir réaliser des tours encore plus inexplicables.

Est-ce que c'est facile ?

Non, il faut beaucoup de travail car il n'y a pas que la technique. Il faut savoir la maîtriser bien sûr mais le plus discrètement possible. Il y a aussi tout le travail de présentation qui est très important pour que ça reste joli à voir.

Aimerais-tu devenir un magicien professionnel ?

Non, je fais de la magie juste pour le plaisir et épater mes copains d'école.



Quels sont les tours que tu préfères ?

Les tours de cartes, mais j'apprends aussi les techniques de pièces, les balles en mousse et les cordes.

Si la magie vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre Bonnefous au 06 64 52 76 11.

A votre service

Mairie ▶ Téléphone : 02 99 37 42 71

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi, mercredi 8h30 - 12h
- Mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 12h et 14h - 17h
- Samedi 9h - 12h
- Site internet de la commune : www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme : 02 99 37 65 17

Permanence au public :
lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et mardi de 14h à 17h

Service Prévention & Médiation : 02 99 37 42 71

Jeudi de 9h à 11h45

CCAS de Nouvoitou : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Service Culture et Vie Associative : 02 99 37 65 18

Service Animation Sportive : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes

02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

Service Animation Enfance - Espace rue du Chêne Centenaire :

02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

Cyberespace - Rue de Châteaugiron : 02 99 37 60 78

cyberespace@nouvoitou.fr

Médiathèque - Rue de Domloup : 02 99 37 84 71

mediatheque@nouvoitou.fr

Mardi : 16h-18h30 - Mercredi : 10h30-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h-18h30 - Samedi : 10h-12h et 14h-16h30

Ecole publique «Le Chêne Centenaire» : 02 99 37 42 70

Directrice : Madame Laurence Dandin

Ecole Privée «Saint-Martin» : 02 99 37 40 76

Directrice : Madame Marie-Laure HERTZ

Restaurant Scolaire - Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

Correspondants Presse

▼ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr

▼ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoifinfo@gmail.com

Déchèterie

▼ Informations au service Valorisation des déchets
de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31

Collecte le jeudi à partir de 14h pour les déchets recyclables
et le lundi à partir de 14h pour les déchets ménagers

▼ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse : Messe à 11h le dimanche à Nouvoitou

Presbytère - 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron
au 02 99 37 40 56

Assistante sociale du C.D.A.S. sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal

à Vern-sur-Seiche : 02 99 62 99 00

Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30

Agenda

Février 2012

• Samedi 4

- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- Repas - JSN Cyclo-VTT - Salle des Familles
- Galette des rois - An Tri Straeed - Salle Le Tilleul
- à 20h30 : Représentation théâtrale - Les Fards Felus
Salle Le Bocage

• Dimanche 5

- à 14h30 : Représentation théâtrale - Les Fards Felus
Salle Le Bocage
- Tournoi départemental - JSN Badminton - Salle des Sports

• Mercredi 8

De 14h 30 à 19h : Collecte de sang - EFS - Salle Le Bocage

• Samedi 11

- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- à 20h30 : Représentation théâtrale - Les Fards Felus
Salle Le Bocage

• Dimanche 12

- à 14h30 : Représentation théâtrale - Les Fards Felus
Salle Le Bocage
- Loto - JSN Football - Salle des Sports

• Lundi 13

Concours de belote cantonal - Club des Bons Amis
Salle Le Tilleul

• Samedi 18

- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- Repas - Moto Club La Fée Viviane - Salle Le Bocage

• Samedi 25

- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- Bal africain - Benkadi - Salle Le Bocage



• Lundi 27

Conseil Municipal à 20h30 - Mairie

• A compter du 29 février

EXPOSITION des œuvres de Christian Boulanger - Mairie